



VILLE DE MAROMME

Consultation : POSE DE CLOTURES

La Ville de Maromme souhaite mettre en place une clôture d'une hauteur de 1,96 m en fil de 8 mm, afin de fermer la totalité de la cour de l'école Jules Ferry et aussi une clôture séparative entre un locataire et l'école Jules Ferry.

Les travaux devront être **impérativement** réalisés durant les vacances scolaires de La Toussaint, soit entre le 25 octobre et le 3 novembre 2010.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Direction des Services Techniques au 02 32 82 36 40 (serv-techniques@ville-maromme.fr).

Les réponses doivent parvenir à la Mairie de Maromme, place Jean Jaurès 76150 MAROMME, au plus tard **le vendredi 15 octobre 2010 à 16 heures.**

Maromme, le 4 octobre 2010